

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 26/11/2025

Étaient présents : Nadine BELIN - Serge CHARNELET – Régine LARMET – Laurence PLASSIARD – Pascal VABRE – Stéphan ZURITA



Procuration : Mathieu MEYNIER à Serge CHARNELET

Absents : Denis CART-LAMY – Emmanuelle VUILLET-QUERE

Secrétaire de séance : Stephan ZURITA a été désigné secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Ouverture de séance : 19H00

À l'unanimité le conseil municipal accepte de rajouter deux points supplémentaires à l'ordre du jour à la demande du Maire :

- Vente des terrains AE43 et AE44 : Pouvoir au Maire pour signer les actes de ventes.
- Transfert de la compétence « Eclairage Public » Investissements-maintenance-gestion exploitation au Syndicat Hérault Energies.

**1. Approbation du Procès-verbal du CM du 26/09/2025**

Approuvé à l'unanimité.

**2. Présentation des décisions du Maire**

Le conseil municipal prend acte des décisions du Maire.

**3. DCM 2025-051 - Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant l'adoption du Budget 2026**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le maire à engager, liquider et de mandater des dépenses d'investissements dans la limite de 25% des investissements budgétés en 2025 entre le début de l'année 2026 et le vote du Budget 2026.

**4. Décision modificative n°1 du budget communal**

Point non traité.

**5. DCM 2025-052 Demande de subventions et fonds de concours 2026**

À l'unanimité, le Conseil Municipal acte le devis des menuiseries des appartements de la Clastre et demande des devis complémentaires pour la climatisation des appartements communaux.

**6. DCM 2025-053 - Recrutement des agents recenseurs et du coordonnateur pour le recensement de la population**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de nommer un coordonnateur au sein du personnel communal et deux agents recenseurs dont un au sein du personnel communal et un contractuel, et fixe les indemnités pour les opérations de recensement.

**7. DCM 2025-054 - Modificatif de la régie de recettes et d'avances**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de modifier la régie de recettes et d'avance.

**8. DCM 2025-055 - Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires retenu par le CDG34 (2026-2029)**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer au contrat d'assurance des risques statutaires retenu par le CDG34 et autorise le maire à signer le contrat et tous les documents y afférents.

**9. DCM 2025-056 - Convention d'adhésion à la médecine préventive 2026-2028 du CDG34**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer à la médecine préventive du CDG34 et autorise le maire à signer la convention et tous les documents y afférents.

**10. DCM 2025-057 - Protection sociale complémentaire risque santé : Adhésion au contrat collectif 2026-2031 proposé par le CDG34**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer à la mission de Protection Sociale Complémentaire du CDG34 et autorise le maire à signer le contrat et tous les documents y afférents et fixe la participation financière mensuelle à la cotisation des agents.

**11. DCM 2025-058 - Hérault Energies : Convention éclairage public centre village 2ème phase rue de la Source**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter le projet et le plan de financement et autorise le maire à signer la convention ainsi que l'ensemble des documents liés à l'exécution de la décision, et ce dans la limite de 20% supplémentaires du montant prévisionnel.

**12. DCM 2025-059 - Présentation du RAO et choix de l'entreprise pour la mission maîtrise d'œuvre travaux de réhabilitation énergétique et fonctionnelle de la salle polyvalente**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de recevoir les 3 premiers candidats du classement du RAO afin de négocier et mieux les étudier afin de prendre une décision définitive.

**13. DCM 2025-060 Renouvellement du contrat de service maintenance des panneaux d'information et radars pédagogiques**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter le nouveau contrat et autorise le maire à signer tous documents relatifs à ce contrat de service.

**14. DCM 2025-061 Renouvellement du contrat de prestation de service pour la fourrière animale**

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le contrat et autorise le maire à signer tous documents relatifs à ce contrat de service.

**15. DCM 2025-062 Liste d'adressage de la commune**

Le conseil municipal à l'unanimité valide après avoir effectué une modification de la liste des noms des voies et lieux dits de la commune pour la certification des adresses sur la BAL et la BAN.

**16. DCM 2025-063 Machine à pain**

Le conseil municipal à l'unanimité décide soit de proposer à un boulanger intéressé de racheter la machine à pain au boulanger actuel propriétaire et fixe le montant annuel de l'occupation du domaine public de la machine, soit la commune rachète la machine et fixe le montant de la location de la machine.

**17. DCM 2025-064 Participation financière à la classe de neige de l'école élémentaire des Matelles**

Le conseil municipal à l'unanimité décide de participer financièrement.

**18. DCM 2025-65 Vente des terrains AE43 et AE44**

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'autoriser la réalisation de l'état hypothécaire, les diagnostics nécessaires et autorise le maire à signer les actes de vente des terrains AE43 et AE44 et tous les documents relatifs à ces ventes.

**19. DCM 2025-066 Transfert de compétences « Eclairage Public » Investissements-maintenance-gestion exploitation au Syndicat Hérault Energies**

Le conseil municipal à l'unanimité acte le transfert de la compétence éclairage public.

**20. Questions diverses**

- Retour du Conseil communautaire
- Déclaration de travaux sur la RD

**FIN DE SEANCE A : 20H55**

Le Maire,  
Pascal VABRE



